

Catastrophes naturelles et éthique de la coopération internationale

Ginette KARIREKINYANA

Directrice générale

Agence consultative en éthique de coopération internationale – ACECI

Canada

Diplômée en Philosophie, Ginette Karirekinyana s'intéresse à l'éthique qu'elle applique dans les domaines de la coopération internationale. Après avoir travaillé à l'Université Laval comme professionnelle de recherche en Bioéthique, éthique médicale, éthique de l'environnement, sur la responsabilité sociale des entreprises œuvrant dans les bio-ingénieries; après avoir travaillé comme assistante en enseignement en Éthique des Affaires à l'Université Laval, elle a fondé en 2007 l'Agence consultative en éthique de coopération internationale - ACECI basée à Québec. Elle coordonne deux projets internationaux axés sur l'éthique de la coopération et le développement durable.

Résumé

Les catastrophes naturelles donnent lieu souvent à un nombre élevé de victimes sur le plan humain et des impacts majeurs en termes de dommages socio-économiques. La détresse des populations, un corollaire des catastrophes naturelles est souvent plus marqué dans les régions vulnérables du monde en développement où sévit souvent la pauvreté. Dans ces zones, la catastrophe naturelle avec impact sociétal majeur est souvent l'occasion d'une formidable expression de la solidarité humaine à travers l'envoi d'aide d'urgence (logistique de sauvetage, aide alimentaire, aide sanitaire...) et de projets d'actions pour atténuer les effets de l'événement et contribuer à la résilience des populations. Les organisations internationales multilatérales (Nations Unies), les gouvernements, les institutions privées et les citoyens sont au cœur de la mobilisation de l'aide pour secourir et soulager la détresse des populations éprouvées. La gestion de cette aide au profit des habitants sinistrés se fait souvent par le biais des organisations non gouvernementales (ONG) qui peuvent être de nature locale (du pays sinistré) ou étrangère. Ces ONG sont souvent l'objet de critiques sévères par les médias et certains acteurs du monde humanitaire et de la philanthropie quant à l'efficacité de l'aide en contexte de crise humanitaire induite par une catastrophe naturelle. À partir de deux études de cas liées respectivement au tremblement de terre de 2009 en Haïti et la sécheresse au Niger en 2005, l'ACECI essayera de faire ressortir la dimension éthique de la problématique de gestion des crises humanitaires en contexte de catastrophes naturelles. Des recommandations articulées autour de l'éthique et de la responsabilité, mais aussi des solutions pratiques notamment sous forme d'Internet physique seront formulées tenant compte autant de l'urgence de sauver des vies humaines face aux déchaînements catastrophiques de dame nature que des aspects environnementaux (logistique verte) et des enjeux économiques.